

La FTH et l'UGTT unis contre l'AMC

Face au gouvernement qu'ils soupçonnent de vouloir passer en force la loi sur l'AMC, les syndicats ouvrier et patronal haussent le ton lors d'une conférence de presse commune.

La loi sur la création de la société de gestion d'actifs, ou AMC (Assets Management Company), pourrait être votée avant la fin de ce mois. Un vote qui, pour Radhouane Ben Salah, président de la FTH, créerait « *une situation catastrophique* » pour le secteur, selon les termes qu'il a employés lors de la conférence de presse commune tenue aujourd'hui avec l'UGTT.

Le président de la FTH est rejoint dans ce constat par Belgacem Ayari (*photo, à g.*), secrétaire général adjoint de l'UGTT, qui souligne le manque de transparence qui a prévalu dans l'élaboration de cette loi. « *Le gouvernement agit sans consultation des partenaires sociaux* », précise celui-ci, avant d'ajouter : « *S'il agit ainsi, c'est qu'il a quelque chose à cacher ; cette méthode ouvre la porte à toutes les suppositions* ».

Son collègue Habib Rjeb, en charge du secteur des services à la centrale syndicale, n'a pas eu ces précautions langagières et a décrit cette loi comme « *un complot contre le secteur du tourisme et ses travailleurs* ».

La FTH, pour sa part, a présenté une étude détaillant les manquements et dangers de la future loi. Son président a toutefois précisé que l'AMC pourrait contribuer à la résolution du problème de l'endettement à condition de « *délimiter ses attributions et de déterminer son périmètre d'action* ». Une des maladroites de cette future loi, soulignée par Habib Bouslama, président de la FRH Hammamet, est qu'elle prétend s'appliquer sur toutes les dettes accusant trois ans de retard à partir de la date de création de l'AMC. Une telle mesure, si elle est appliquée, mettrait sous la coupe de l'AMC des hôtels qui ont vécu les difficultés postrévolutionnaire à partir du mois d'août 2011, soit le plus grand nombre des établissements du pays.

UGTT et FTH ont appelé le gouvernement à ouvrir le dialogue avec les partenaires sociaux pour mieux préparer la loi sur l'AMC. Pour les deux syndicats, cette conférence de presse est la première des actions qu'ils mèneront ensemble. Sera-t-elle suivie d'une grève générale du secteur du

tourisme ? A cette question, Belgacem Ayari a répondu : « *Si le gouvernement veut une grève générale, il aura une grève générale* ».

Lire aussi notre article ***“Future AMC : massacre à la tronçonneuse”*** et notre ***entretien avec Laurent Gonnet de la Banque Mondiale***.